



## CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

X<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MAR DEL PLATA, ARGENTINE

DU 15 AU 20 NOVEMBRE 2010

*Commission de l'environnement et du développement durable*

### Résolution

#### **Légiférer pour une Amérique plus verte : productivité et changement climatique**

Réunis pour la X<sup>e</sup> Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques à Mar del PLata, en Argentine, les parlementaires des Amériques :

**Conscients** de l'importance de préserver une Amérique verte, capable de maintenir un équilibre environnemental malgré la conjoncture de crise économique mondiale;

**Reconnaissant** le caractère mondial du problème du changement climatique et les efforts déployés par les organisations internationales et certains gouvernements pour favoriser des politiques publiques en matière de développement durable;

**Considérant** les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques engendrés par le changement climatique sur le continent et dans le monde entier ainsi que leurs effets sur la vie socioéconomique et la santé humaine et les dommages irréversibles qu'ils ont provoqués sur toute la planète, en particulier dans les pays en développement, dans les pays moins développés et dans les petits États insulaires;

**Soulignant** la détermination des parlements membres de la COPA à encourager l'élaboration de mesures législatives qui contribuent à résoudre les graves problèmes posés par le changement climatique et la détérioration de l'environnement;

**Convaincus** que, à l'échelle mondiale, le changement climatique a impact à long terme, sur lequel on ne peut se pencher qu'avec une vision et un leadership, essentiels pour la planification de politiques visant le développement durable;

**Demeurant attentifs** aux travaux de la réunion de la COP 16 qui doit avoir lieu en décembre de cette année dans la ville de Cancun, au Mexique, et aux accords qui en résulteront.

## RÉSOLUTIONS :

**Nous réitérons** notre appel aux pays développés pour qu'ils prennent l'initiative de réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'établissement d'objectifs ambitieux, tout en fournissant des plans d'assistance et la quantité nécessaire d'aide financière et technique aux pays en développement pour leur permettre de s'adapter aux effets du changement climatique et du développement, conformément aux principes et aux dispositions de la CCNUCC et de son Protocole de Kyoto.

**Nous exhortons** tous les gouvernements à construire un instrument de lutte contre le changement climatique qui soit exhaustif et équitable, qui ait un caractère obligatoire, qui inclue tous les pays de manière significative et qui s'appuie sur l'Accord de Copenhague et la feuille de route de Bali, dans le cadre de la CCNUCC et de son Protocole de Kyoto.

**Nous lançons un appel** aux parlementaires des Amériques pour qu'ils exhortent leurs gouvernements à établir des objectifs ambitieux quantifiables pour la réduction des émissions de GES et à prendre des mesures nationales de réduction adaptées aux particularités de leurs pays.

**Nous prions** les gouvernements de mettre en œuvre, dans leurs pays respectifs, des mesures d'atténuation appropriées qui puissent être soumises à une vérification internationale conformément aux directives approuvées par la Conférence des parties.

**Nous exhortons** les gouvernements à travailler ensemble en vue de renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique, effort qui inclurait la réduction des risques de catastrophes dans les pays en développement, en particulier dans ceux qui sont moins développés et dans les États insulaires plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique, notamment en formant un « réseau d'adaptation au changement climatique des Amériques ».

**Nous exhortons** les législateurs membres de la COPA à reconnaître 1) le rôle essentiel de la technologie dans la réaction au changement climatique, 2) la nécessité des progrès technologiques et de la coopération entre les pays de la région dans la diffusion des technologies actuelles, 3) le développement, le déploiement et le transfert de technologies novatrices.

**Nous soulignons** l'importance d'établir un équilibre entre les transformations climatiques et des modèles d'économie et de développement plus écologistes et en mesure de respecter et de conserver l'équilibre de l'homme et de son environnement.

(2010-11-18)